

LA VIE ECONOMIQUE

- [Les mesures proposées par Macron pour sortir du grand débat](#)
- [L'industrie française dopée par le Brexit](#)
- [Le pouvoir d'achat devrait doper l'économie en 2019](#)
- [Exportations d'armes 2018 : la France réalise sa troisième meilleure performance depuis 20 ans](#)
- [Le dynamisme des recrutements de cadres ne se dément pas](#)
- [Pour reconstruire Notre-Dame, le gouvernement veut former plus de tailleurs de pierre](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Retraites : le Medef veut repousser l'âge légal à 64 ans d'ici 2028](#)
- [Buzyn n'est pas "inquiète" pour l'avenir de la réforme des retraites](#)

FISCALITE

- [Davantage de couches pour absorber le ras-le-bol fiscal](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Cyberattaques, fraudes : la menace s'intensifie pour les entreprises françaises](#)
- [Neuf Castorama et deux Brico Dépôt vont fermer d'ici fin 2020 en France](#)
- [L'enseigne néerlandaise C&A pourrait fermer 14 magasins en France](#)
- [Japon: nouvelle inculpation pour Carlos Ghosn accusé d'abus de confiance aggravé](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Des départements franciliens veulent une part dans ADP](#)
- [Emploi en Ile-de-France : poissonneries cherchent employés désespérément](#)
- [Seine-Saint-Denis. L'Oréal investit 15 M€ dans son usine d'Aulnay-sous-Bois](#)
- [Val-d'Oise. Roissy : les hôtels bataillent pour recruter](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans Le.Crible les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie est également proposée, qui signale les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Les mesures proposées par Macron pour sortir du grand débat

Le président **Macron** devait s'adresser aux Français à la télévision pour leur présenter les mesures qu'il entendait prendre suite au grand débat, mais l'incendie de Notre-Dame de Paris a empêché son allocution. Néanmoins, l'AFP a eu copie du texte de l'allocution, ce qui permet d'en savoir plus sur les intentions du chef de l'Etat. Plusieurs chantiers vont ainsi être ouverts.

01)- La fiscalité. Une tranche supplémentaire d'impôt sur le revenu va être créée. Le but : Rendre moins douloureuse l'entrée dans l'impôt. Selon **Emmanuel Macron**, il faut « *baisser les impôts des classes moyennes* ». Comment sera financée cette mesure ? En supprimant certaines niches fiscales.

02)- Une réforme de la haute fonction publique. **a)** L'ENA et l'ENM (école nationale de la magistrature) vont être supprimées. **b)** D'ici la fin du quinquennat, il n'y aura pas de fermeture d'écoles, ni d'hôpitaux sans accord des maires des communes concernées.

03)- Un nouvel acte de décentralisation. M. Macron a écrit qu'il croyait en l'Etat qui a construit la Nation en France. Il estime cependant qu'il y a besoin de « *décider plus vite, plus simplement, plus clairement* » sur tous les sujets du quotidien. Il s'agit d'être au plus près des citoyens. Par conséquent, a poursuivi M. Macron, « *nous allons dans chaque région lancer un travail profond avec les élus et les forces vives afin de simplifier le millefeuille de notre organisation selon le modèle adapté à chacun* ».

04)- Le social. Deux mesures importantes : **a)** La réindexation sur l'inflation des retraites inférieures à 2 000 euros ; **b)** La pérennisation de la prime exceptionnelle de 1 000 euros défiscalisée et sans cotisations sociales. Cette prime a été créée en décembre 2018 en réponse au mouvement des Gilets jaunes. Désormais, chaque année, elle pourra être attribuée par les employeurs.

05)- La perpétuation du grand débat au travers d'une grande conférence sociale. Y participeraient les partenaires sociaux. Sujet : Le « *pouvoir de vivre* ».

06)- La mise en place d'un référendum d'initiative citoyenne (RIC) au niveau local et l'assouplissement du RIP.

https://www.lesechos.fr/politique-societe/emmanuel-macron-president/les-mesures-proposees-par-macron-pour-sortir-du-grand-debat-1011880#utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=re_redaction-20190416

(Source : www.lesechos.fr du 16/04/2019, Grégoire Poussiélgue)

[Retour au sommaire](#)

● L'industrie française dopée par le Brexit

Dans une étude publiée par l'**Insee**, l'Institut constate que l'industrie hexagonale, qui avait déjà connu un rebond en décembre 2018, se porte bien pour les deux premiers mois de 2019. Ainsi, la production industrielle, durant cette période, est à la hausse (+ 1,2 % en janvier, + 0,4 % en février). **Dans le détail**, ceux qui se portent le mieux : les transports (hors automobile), la chimie, la pharmacie, le secteur manufacturier. Pour ce dernier, c'est la troisième augmentation mensuelle (+ 0,5 % en décembre 2018, + 0,7 % en janvier 2019, + 1,1 % en février). Une situation inédite depuis 2013. Selon **la Banque de France**, cette bonne progression devrait se poursuivre en mars ; c'est en tout cas ce qu'indique son indicateur de confiance. Cette réussite française se situe dans un contexte européen où des pays voisins sont, eux, « *à la peine* ». Comme l'Allemagne. Alors quelles peuvent être les raisons du regain d'activité de l'industrie française ? En fait, la France pourrait bien bénéficier des incertitudes liées au Brexit. En effet, les Britanniques (industriels comme particuliers) s'organisent pour anticiper un éventuel Brexit dur (sans accord avec l'Union Européenne [UE], ce qui entraînerait des difficultés commerciales entre la Grande-Bretagne et l'UE). Du coup, depuis le mois de septembre 2018, les exportations françaises à destination du Royaume-Uni sont à la hausse (+ 20 %). **Véronique Riches-Flores**, fondatrice du cabinet RichesFlores Research : « *À ce stade, les préparatifs du Brexit semblent jouer un rôle d'importance sur l'activité française. L'industrie française peut dire : merci le Brexit!* ». D'ailleurs, la Grande-Bretagne est un important partenaire pour la France ; elle représente 6,6 % des exportations nationales – c'est presque autant que les Etats-Unis et plus que la

Chine. Maintenant, l'incertitude pèse toujours sur l'issue du Brexit. Pour rappel, l'UE a accordé un nouveau délai au Royaume-Uni (31 octobre 2019). Quoiqu'il en soit, un Brexit dur pourrait enrayer ce mouvement en faveur de l'Hexagone. **Julien Manceaux**, économiste de la banque ING : « *En supposant qu'un Brexit dur provoque une baisse d'environ 20 % des échanges de valeur entre les deux partenaires en 2019, l'augmentation du PIB pour cette année serait amputée de 0,2 point, soit une croissance de 1,1 % au lieu des 1,3 % prévisible* ». Néanmoins, même si ce mouvement disparaissait, il devrait laisser « *une trace positive dans la croissance française* », au moins pour le premier trimestre 2019.

https://www.la-croix.com/Economie/France/Lindustrie-francaise-dopee-Brexit-2019-04-15-1201015722?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_content=20190415&utm_campaign=NEWSLETTER_CRX_SOIR_EDITO&PMID=982216b4f41c9a8c5daffde3866b2aed&_ope=eyJndWIKljoioTgyMjE2YjRmNDFjOWE4YzVhYmZmZGUzODY2YjJhZWQifQ%3D%3D

<https://www.la-croix.com/Monde/Europe/Vingt-Sept-decideront-dun-Brexit-31-octobre-2019-04-11-1201014931>

(Sources : www.la-croix.com du 15/04/2019, Antoine d'Abbundo, www.la-croix.com du 11/04/2019, Céline Schoen)

[Retour au sommaire](#)

● Le pouvoir d'achat devrait doper l'économie en 2019

D'après les dernières prévisions publiées le 16/04/19 par l'**OFCE** (observatoire français des conjonctures économiques), **la croissance** du PIB (produit intérieur brut) en France devrait être de 1,5 % en 2019 (contre 1,6 % en 2018 et 2,3 % en 2017). On notera que l'Hexagone s'en sort plutôt mieux que ses voisins puisque la croissance du produit intérieur brut en zone euro devrait être de 1,3 % en 2019 (contre 1,8 % en 2018). On notera également que l'Allemagne traverse une crise et que l'Italie vient de rentrer en récession (depuis la fin 2018 exactement). De plus, il semble que les mesures budgétaires prises par le gouvernement en faveur des classes moyennes devraient permettre à l'économie française de tenir bon et que, toujours selon l'OFCE, le ralentissement de l'activité « *devrait être progressif* » en 2019, grâce à « *la forte augmentation du pouvoir d'achat des Français* ». L'OFCE indique que cette hausse du pouvoir d'achat serait de + 2,5 % et que les mesures socio-fiscales devraient redistribuer près de 12 milliards d'euros sur l'année aux ménages, soit + 0,8 point de revenu disponible brut. De même, la hausse « *significative des salaires réels* » devrait jouer un rôle important (+ 1,5 % en 2019, contre 0,3 % en 2018 et 2017, estime l'OFCE ; le salaire moyen par tête devrait connaître une hausse de 2,6 % en 2019, contre 1,6 % en 2018). De quoi soutenir la consommation. **L'OFCE** : « *La consommation des ménages serait dynamique (+ 1,6 %) mais augmenterait proportionnellement moins que le revenu, dans un contexte toujours marqué par de nombreuses incertitudes entourant à la fois la crise sociale et l'issue du Grand débat* ». **L'inflation**, elle, devrait ralentir (1,3 % en 2019, contre 1,9 % en 2018). Les raisons : la baisse des produits pétroliers et l'annulation de la taxe carbone. Enfin, **le taux d'épargne** a bondi à près de 15,6 % au quatrième trimestre 2018 ; ceci étant dû aux incertitudes économiques générales. Et même s'il devait baisser au premier semestre 2019, les économistes estiment qu'il resterait très supérieur « *à ceux de la période 2019-2020* ».

Les prévisions pour **le commerce extérieur** en 2019 ne sont pas très favorables. L'OFCE s'attend à un coup de frein dû aux tensions commerciales, à un Brexit sans accord. Avant d'expliquer que l'apport du commerce extérieur devrait être négatif pour le PIB du pays : les importations devraient connaître une hausse de 3,1 % (contre 1,3 % en 2018) ; les exportations devraient au contraire baisser (3,1 % en 2019, contre 3,3 % en 2018). **L'investissement** devrait rester « *relativement dynamique* » en ce qui concerne les sociétés non financières (3 % en 2019, contre 3,9 % en 2018). En ce qui concerne les ménages, l'OFCE prévoit par contre un « *fort repli* » (- 0,2 % en 2019, 1,8 % en 2018, 5,6 % en 2017). **L'OFCE** : « *Les incertitudes mondiales, mais aussi au sein du territoire avec la crise des 'gilets jaunes' et l'issue du Grand débat pèsent sur la dynamique de l'investissement, mais le rebond attendu de la consommation et le versement exceptionnel de 20 milliards d'euros aux entreprises avec la transformation du CICE, pourraient contrebalancer les effets négatifs liés à ces incertitudes* ». Enfin, concernant les administrations publiques, 2019 devrait être une embellie (2,7 % en 2019, contre 0,9 % en 2018). **L'OFCE** : « *Bien qu'en ralentissement, la*

croissance de l'investissement des administrations publiques s'est poursuivie en 2018 (+0,9 %) et accélérerait en 2019 et 2020 (respectivement 2,7 % et 3,2 %), sous l'effet du cycle électoral municipal, de l'objectif du gouvernement de faire des économies au sein des collectivités locales en préservant leur investissement et du déploiement progressif du Grand Plan d'Investissement ». **Le chômage**, selon les critères du BIT (bureau international du travail), devrait refluer, passant de 9,4 % de la population active à 8,6 % en 2020. Dans le secteur privé, le ralentissement de l'activité économique devrait avoir des répercussions sur le rythme des créations d'emplois. L'OFCE estime qu'il devrait y avoir 123 000 créations d'emplois en 2019 (contre 282 000 en moyenne sur la période 2017-2018). **L'OFCE** : « La transformation du CICE en baisse de cotisations sociales et allègements au niveau du SMIC aurait des effets négatifs sur l'emploi en 2018 et en 2019 du fait de la baisse du taux de CICE entre 2017 et 2018 ». Les effets positifs ne se manifesteraient qu'à partir de 2020. Enfin, autre facteur qui pourrait avoir des conséquences négatives sur les créations d'emplois : la désocialisation et la défiscalisation des heures supplémentaires, car elle inciterait à un recours accru aux heures supplémentaires.

[https://www.latribune.fr/economie/france/le-pouvoir-d-achat-devrait-doper-l-economie-en-2019-814412.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20190417](https://www.latribune.fr/economie/france/le-pouvoir-d-achat-devrait-doper-l-economie-en-2019-814412.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20190417)

(Source : www.latribune.fr du 17/04/2019, Grégoire Normand)

● **Exportations d'armes 2018 : la France réalise sa troisième meilleure performance depuis 20 ans**

Les commandes d'armes à l'exportation ont été en augmentation en 2018. Elles se situent entre 9,1 et 9,2 milliards d'euros (contre 6,9 milliards en 2017), soit une progression de 30 %. C'est la meilleure performance hexagonale depuis 20 ans. On notera toutefois que deux contrats importants (400 véhicules blindés pour la Belgique soit 1,6 milliard d'euros, et 23 hélicoptères NH90 pour l'Espagne soit 1,5 milliard d'euros) sont comptabilisés par le ministère des Armées, bien qu'ils n'aient pas été concrétisés, les industriels concernés (Nexter et Airbus Helicopters) n'ayant pas reçu les acomptes attendus. **Le ministère des Armées** : « On a considéré qu'à partir du moment où le contrat avec la Belgique était un contrat d'Etat à Etat et qu'on avait la signature de l'Etat belge pour CAMO, cela valait mise en vigueur ».

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/exportations-d-armes-2018-la-france-realise-sa-troisieme-meilleure-performance-depuis-20-ans-813902.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20190418](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/exportations-d-armes-2018-la-france-realise-sa-troisieme-meilleure-performance-depuis-20-ans-813902.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20190418)

(Source : www.latribune.fr du 18/04/2019, Michel Cabirol)

[Retour au sommaire](#)

● **Le dynamisme des recrutements de cadres ne se dément pas**

D'après le baromètre trimestriel du 18/04/19 de l'**Apec** (agence pour l'emploi des cadres), le marché de l'emploi des cadres, au premier trimestre 2019, est resté « bien orienté » et devrait rester solide au second trimestre. Ainsi, 59 % des entreprises de plus de 100 salariés interrogées ont recruté au moins un cadre au cours des trois premiers mois de l'année ; 57 % prévoient d'en faire autant sur la période mars-juin. **Bertrand Hébert**, directeur général de l'Apec, remarque que c'est un « des plus hauts niveaux mesurés depuis la création du baromètre », même si ce niveau est inférieur au pic du troisième trimestre 2018 (63 %). Dans le détail, **les prévisions d'embauche par secteurs** : L'informatique (92 %, - 1 point par rapport à la même période l'an dernier), l'ingénierie-R&D (87 %, - 7 points), la construction (64 %, - 3 points), l'industrie (63 %, - 3 points). **M. Hébert** : « [Pour autant,] les moteurs de la dynamique du marché de l'emploi cadre sont bien présents, les entreprises rencontrant des difficultés pour recruter dans certains secteurs et certains métiers ». **Le taux de finalisation des embauches** est à la baisse (66 %, - 3 points par rapport à son niveau du troisième trimestre 2017). Et **la proportion de recrutements considérés comme difficiles** par les recruteurs est élevée (à 64 %, contre 66 % un an plus tôt). **Le sentiment des entreprises par rapport à leur environnement économique** : 27 % d'entre elles pensent que cet environnement s'est amélioré depuis un an (contre 31 % il y a un an) ; celles qui pensent l'inverse sont en hausse (15 %, + 4 points).

→ **NB** : « *Le baromètre trimestriel de l'Apec a été réalisé par téléphone en mars auprès d'un panel de 750 entreprises de plus de 100 salariés représentatives du secteur privé. Les indicateurs de tensions sur le marché du travail des cadres ont été établis en interrogeant, en janvier dernier, 1.594 entreprises et cabinets de recrutement qui avaient confié une offre à l'Apec au troisième trimestre 2018* ».

[https://www.challenges.fr/emploi/le-dynamisme-des-recrutements-de-cadres-ne-se-dement-pas_653807#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190419](https://www.challenges.fr/emploi/le-dynamisme-des-recrutements-de-cadres-ne-se-dement-pas_653807#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190419)

(Source : www.challenges.fr du 19/04/2019, avec AFP)

● **Pour reconstruire Notre-Dame, le gouvernement veut former plus de tailleurs de pierre**

Le 18/04/19, le gouvernement a lancé un plan formation intitulé « Chantiers de France ». Le but : reconstruire la cathédrale Notre-Dame de Paris dans les cinq ans, en formant des milliers de jeunes gens aux métiers de tailleurs de pierre (100 postes), couvreurs (200 postes) et charpentiers (150 postes). **Stéphane Bern**, chargé d'une mission « Patrimoine » par le président Macron : « *La ministre du Travail a rappelé que le chantier de Notre-Dame de Paris qui allait s'ouvrir allait permettre aussi d'ouvrir un appel d'air pour les jeunes, l'apprentissage des jeunes, de les faire venir, que ce soit un chantier ouvert à toutes les formations, toutes les filières* ».

https://etudiant.lefigaro.fr/article/pour-reconstruire-notre-dame-le-gouvernement-veut-former-plus-de-tailleurs-de-pierre_44f15582-61aa-11e9-bf5f-a44b948d17e3/

(Source : <https://etudiant.lefigaro.fr> du 18/04/2019, Par agence Reuters, Wally Bordas)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● **Retraites : le Medef veut repousser l'âge légal à 64 ans d'ici 2028**

Le 18/04/19, **le Medef** a proposé que l'âge légal de départ en retraite soit relevé et passe de 62 ans à 64 ans. Le but : assurer l'équilibre comptable du système, financer la réforme de la dépendance et adapter l'offre de soins aux pathologies du vieillissement. Tout en évitant de creuser de nouveaux déficits. La chose se ferait sur 8 ans, à raison d'un trimestre par an, a précisé **Geoffroy Roux de Bézieux**, président du Medef. Selon l'organisation patronale, cette mesure rapporterait 17 milliards d'euros de « *ressource nette, en tenant compte du surplus de cotisations, de pensions plus tardives mais plus élevées, ainsi que de la hausse prévisible des dépenses liées au chômage, à la maladie et à l'invalidité* ». Pour M. Roux de Bézieux, le report de l'âge de départ à la retraite est plus efficace qu'un système de décote-surcote dont, dit-il, « *l'effet financier est beaucoup moins fort* ». Avant d'ajouter qu'il faut agir, sinon « *le régime tombera dans le rouge dès l'année prochaine* ». Pour rappel, **Jean-Paul Delevoye**, haut-commissaire à la réforme des retraites, reste sur l'idée du maintien de l'âge légal de départ à 62 ans, ce qui est une promesse du président **Macron**.

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/retraites-le-medef-veut-repousser-l-age-legal-a-64-ans-d-ici-2028-20190418>

(Source : www.lefigaro.fr du 18/04/2019, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● **Buzyn n'est pas "inquiète" pour l'avenir de la réforme des retraites**

Le 19/04/19, **Agnès Buzyn**, ministre de la Santé, a expliqué que, malgré le départ de Force ouvrière (FO) de la concertation, elle n'était pas « *inquiète* » et considérait que le gouvernement mènerait à bien la réforme des retraites. Le 17/04, **FO** a annoncé son départ des négociations, au motif que la réforme « *ne répondait qu'à des motifs budgétaires* ». **Mme Buzyn** : « *FO prend une décision qui était dans l'air depuis le début car, en réalité, ils n'adhèrent pas à une réforme universelle des retraites et notamment à la retraite par points* ». Avant d'ajouter qu'elle estimait que tous les syndicats reviendraient finalement autour de la table de négociations. Les raisons de la méfiance des syndicats : les propositions faites dans les semaines dernières, par plusieurs ministres, de retarder l'âge légal de départ à la retraite ou d'allonger la durée de cotisation pour financer d'autres dépenses comme celles de la dépendance. **Yves Veyrier**, secrétaire général de FO : « *Tout le monde en parle de cet âge, de la durée d'activité. (...) Ça se discute partout sauf là où on pensait que ça se discutait. La concertation a perdu tout son sens. Elle a été*

dénaturée. [...] Il arrive un moment où il faut que le gouvernement nous dise ce qu'il entend faire ». Le Medef, de son côté, est pour un report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 ans à 64 ans (voir article précédent).

[https://www.challenges.fr/patrimoine/buzyn-pas-inquiete-pour-l-avenir-de-la-reforme-des-retraites_653815#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190419](https://www.challenges.fr/patrimoine/buzyn-pas-inquiete-pour-l-avenir-de-la-reforme-des-retraites_653815#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190419)

(Source : www.challenges.fr du 19/04/2019, avec Reuters)

FISCALITE

● Davantage de couches pour absorber le ras-le-bol fiscal

Même s'il n'a pas pu tenir son discours à la télévision suite à l'incendie de Notre-Dame de Paris, le président **Macron** entend répondre à « l'immense exaspération fiscale » (l'expression est du premier ministre, Edouard Philippe). Comment ? En rendant l'entrée dans l'impôt plus progressive. Ainsi, la tranche à 14 % (les revenus entre 9 965 et 27 519 euros) pourrait être « redécoupée avec deux premiers paliers ». Probablement à 5 % et 10 %. **Emilie Cariou**, vice-présidente LREM de la commission des finances de l'Assemblée nationale : « Beaucoup de gens travaillent, ont des revenus modestes et ont du mal à joindre les deux bouts. [...] Parfois, avec 10 % de revenus en plus, certains d'entre eux se prennent plus de 40 % d'effet fiscal ». Pour rappel, en 2015 et 2016, **François Hollande** avait choisi de supprimer la tranche à 5,5 % et de renforcer la « décote ». Cela avait eu pour effet que plusieurs millions de foyers plutôt modestes s'étaient retrouvés non imposables. **Laurent Saint-Martin**, député LREM du Val-de-Marne : « Cela a eu aussi l'effet pervers de concentrer cet impôt et de rendre son entrée très rude pour les classes moyennes. [...] Il faut reposer une à deux marches avant celle à 14 % ». **Quel financement serait envisagé ?** Nous sommes dans les hypothèses, M. Macron n'ayant pu encore s'exprimer sur le sujet. La facture, qui pourrait s'élever entre 1 et 5 milliards d'euros, pourrait être financée par trois actions : toucher à certaines niches fiscales, travailler davantage, faire des économies. Notons que ce scénario, qui figurerait dans une version de l'allocution que devait prononcer Emmanuel Macron et qui a été consultée par Libération, n'est pas authentifié par l'Elysée.

https://www.liberation.fr/france/2019/04/18/davantage-de-couches-pour-absorber-le-ras-le-bol-fiscal_1722243?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 18/04/2019, Lilian Alemagna)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Cyberattaques, fraudes : la menace s'intensifie pour les entreprises françaises

Euler Hermes, spécialiste de l'assurance contre la fraude, et le réseau des Directeurs Financiers et de Contrôle de Gestion (DFCG), vient de publier son baromètre annuel 2018. Il en ressort que 24 % des entreprises hexagonales ont subi « plus de dix attaques ou tentatives de fraude » sur Internet (contre 10 % en 2017). 78 % des entreprises redoutent une augmentation du risque dans l'année à venir. Quant aux dégâts financiers, ils sont en hausse : 13 % des entreprises interrogées ont subi un préjudice supérieur à 100 000 euros en 2018, 5 % un préjudice ayant dépassé les 500 000 euros. **Quelles sont les cinq fraudes les plus fréquentes ? 01)-** La fraude aux fournisseurs (50 %) ; **02)-** L'usurpation d'identité (30 %) ; **03)-** La fraude au faux-président (29 %) ; **04)-** L'intrusion dans les systèmes informatiques (28 %) ; **05)-** La fraude au faux-clients (25 %). **Les moments privilégiés :** pour un tiers, ce sont ceux où la vigilance est moindre, congés, veilles de week-ends et week-ends. Le rapport indique aussi que les fraudeurs reviennent régulièrement à la charge. **Sébastien Hager**, responsable souscription assurance fraude chez Euler Hermes France : « Après la vague d'attaques au ransomware, qui visait la récupération d'une somme d'argent sous forme de rançon via le blocage d'outils ou de données, nous constatons que les cyberattaques servent de plus en plus le montage de mécanismes de fraude classiques. Désormais, les fraudeurs s'introduisent dans les systèmes d'information des entreprises afin de récupérer des données et d'affiner leur usurpation d'identité. Le cyber devient un outil au service de la fraude plus qu'une technique directe de détournement ». L'étude explique enfin que six entreprises sur dix n'ont pas encore alloué de budget spécifique pour se protéger contre ces risques.

<http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/cyberattaques-fraudes-la-menace-s-intensifie-pour-les-entreprises-francaises-20190418>

(Source : www.lefigaro.fr du 18/04/2019, Elisa Braun)

● Neuf Castorama et deux Brico Dépôt vont fermer d'ici fin 2020 en France

Le 17/04/19, le groupe britannique **Kingfisher**, propriétaire des enseignes **Castorama** et **Brico Dépôt**, a annoncé qu'allaient être fermés, d'ici à novembre 2020, neuf magasins Castorama et deux magasins Brico Dépôt. 789 salariés sont concernés ; ils se verront proposer des postes similaires dans les deux enseignes en France. Motif de ces fermetures : une rentabilité insuffisante. Comment redresser Castorama : grâce à une baisse des prix, une réduction des coûts (suppressions de postes) et une meilleure efficacité sur le plan logistique.

https://lexpansion.lexpress.fr/entreprises/neuf-castorama-et-deux-brico-depot-vont-fermer-d-ici-fin-2020-en-france_2068361.html

(Source : <https://lexpansion.lexpress.fr> du 20/03/2019, avec AFP)

● L'enseigne néerlandaise C&A pourrait fermer 14 magasins en France

D'après une information de Force ouvrière, C&A compte fermer 14 magasins en France (sur un total de 150 magasins dans l'Hexagone), via un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi). 120 salariés sont concernés. Parmi les magasins concernés, ceux de Caen, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne.

[https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/l-enseigne-neerlandaise-c-a-pourrait-fermer-14-magasins-en-france-814902.html#xtor=EPR-2-\[l-actu-du-jour\]-20190422](https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/agroalimentaire-biens-de-consommation-luxe/l-enseigne-neerlandaise-c-a-pourrait-fermer-14-magasins-en-france-814902.html#xtor=EPR-2-[l-actu-du-jour]-20190422)

(Source : www.latribune.fr du 22/04/2019)

● Japon: nouvelle inculpation pour Carlos Ghosn accusé d'abus de confiance aggravé

Le 22/04/19, Carlos Ghosn, ancien patron de Renault, a été de nouveau inculpé au Japon pour un nouveau chef d'accusation : abus de confiance aggravé. Les avocats de M. Ghosn ont demandé sa remise en liberté sous caution. Ils ont aussi engagé une procédure contre la décision du parquet de placer M. Ghosn en détention. Selon Reuters, ils ont estimé que la détention de leur client était « *illégal* ». M. Ghosn, pour sa part, se déclare innocent.

[https://www.challenges.fr/entreprise/industrie-automobile/japon-nouvelle-inculpation-pour-carlos-ghosn_653968#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190422](https://www.challenges.fr/entreprise/industrie-automobile/japon-nouvelle-inculpation-pour-carlos-ghosn_653968#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190422)

(Source : www.challenges.fr du 22/04/2019, avec Reuters)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Des départements franciliens veulent une part dans ADP

Selon le quotidien Les Echos, les sept départements franciliens désirent prendre une participation de 29,9 % au capital d'Aéroports de Paris (ADP). Le but : peser sur les décisions si la privatisation du gestionnaire des aéroports parisiens est menée à son terme en ayant, avec l'Etat, une minorité de blocage, ce qui permettrait de protéger les intérêts français. **Les Echos** : « *L'offre des collectivités aurait un mérite non négligeable pour l'Etat: faire descendre la colère des parlementaires à quelques semaines du vote à l'Assemblée du projet de privatisation, après le rejet en bloc du Sénat* ». La semaine dernière, **Bruno Le Maire**, ministre de l'Economie, a indiqué que, malgré l'opposition du Sénat, il n'entendait pas revenir sur le projet de privatisation d'ADP).

[https://www.challenges.fr/entreprise/des-departements-franciliens-veulent-une-part-dans-adp_646137#xtor=EPR-1-\[ChaActu10h\]-20190305](https://www.challenges.fr/entreprise/des-departements-franciliens-veulent-une-part-dans-adp_646137#xtor=EPR-1-[ChaActu10h]-20190305)

(Source : www.challenges.fr du 05/03/2019)

[Retour au sommaire](#)

● Emploi en Ile-de-France : poissonneries cherchent employés désespérément

Les offres d'emplois dans les poissonneries sont nombreuses, mais les employeurs ont du mal à trouver des candidats. Le rapport intermédiaire 2017 de **France AgriMer** indique que le pourcentage de poissonneries accueillant des apprentis ne représente que 5 % (contre 37 % pour la charcuterie, 80 % pour la boulangerie). Les raisons : un problème d'image et de conditions de travail « *jugées difficiles pour le niveau de rémunération promis* ». **Eric**

Derennes, directeur du CFA de la poissonnerie de Rungis : « *Les débouchés ne manquent pas. Mais les débutants ont beaucoup d'appréhension. Les conditions d'exercice dans le froid et à des horaires matinaux ont tendance à rebuter quelque peu les jeunes* ». A ses débuts, un titulaire d'un CAP touche, selon la convention collective de la poissonnerie, 1 641 euros bruts par mois. Un titulaire d'un bac pro touche au moins 1 500 euros nets. Le tout pour 39 heures de travail hebdomadaire. **Pierre-Luc Daubigney**, secrétaire général de la Confédération nationale des poissonniers-écaillers de France : « *Les boutiques traditionnelles payent plus que la grande distribution. L'idée est de compenser la dureté du métier avec le salaire. Les salaires varient aussi selon que l'on travaille en région parisienne ou en province* ». Mais les artisans poissonniers sont fragilisés par la concurrence des grandes surfaces, à cause des écarts de prix de vente. D'autre part, la consommation de poisson frais « *ne cesse de baisser* ». Par contre ; les produits traiteurs et les conserves se portent bien. Et le métier évolue. **Un poissonnier du marché de Rungis** : « *Le métier a techniquement évolué. Il s'est ouvert à de nouveaux services avec le poisson cru, les bars à huîtres, toute une partie événementielle* ».

[http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/emploi-en-ile-de-france-poissonneries-cherchent-employes-desesperement-17-04-2019-8055180.php#xtor=EREC-1481423602-\[NL77\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/val-de-marne-94/emploi-en-ile-de-france-poissonneries-cherchent-employes-desesperement-17-04-2019-8055180.php#xtor=EREC-1481423602-[NL77]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 17/04/2019, Charlotte Follana)

● Seine-Saint-Denis. L'Oréal investit 15 M€ dans son usine d'Aulnay-sous-Bois

C'est à un changement d'activité qu'assistent les salariés de l'usine L'Oréal d'Aulnay-sous-Bois. Désormais, le site, dans lequel le groupe va investir 15 M€, fabriquera des parfums (au lieu de soins grand publics) et va devenir le quatrième site industriel de L'Oréal luxe dans l'Hexagone, derrière Gauchy (Aisne), Caudry (Nord) et Lassigny (Oise). Le groupe a précisé que le projet allait démarrer en septembre 2019 pour se terminer au premier trimestre 2021.

[http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/l-oreal-investit-15-meur-dans-son-usine-d-aulnay-sous-bois-21-04-2019-8057676.php#xtor=EREC-1481423606-\[NL93\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/l-oreal-investit-15-meur-dans-son-usine-d-aulnay-sous-bois-21-04-2019-8057676.php#xtor=EREC-1481423606-[NL93]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 21/04/2019, Jeanne Cassard)

● Val-d'Oise. Roissy : les hôtels bataillent pour recruter

Les hôteliers du Grand Roissy ont toujours du mal à recruter. **Johan Kamerbeek**, directeur général du Marriott de Roissy et président de l'Association des hôteliers du Grand Roissy : « *On a toujours 10 % de nos postes à pourvoir. Notre métier est de nous occuper des gens, donc le plus important c'est le capital humain* ». **Arnaud Vermerie**, directeur du Holliday Inn Express de l'aéroport : « *Les candidats diplômés vont plutôt avoir tendance à aller à Paris. À Roissy, on est plus sur le fait d'apprendre un métier aux gens* ». Le taux de rotation est important et, du coup, les recruteurs n'hésitent pas à embaucher des débutants. **Céline Berlancourt**, responsable des ressources humaines du Best Western de Roissy : « *Il ne faut pas s'arrêter à l'expérience. Il faut trouver ce qui motivera la personne* ». Dès qu'ils identifient certaines qualités, les hôtels sont prêts à former leurs recrues. Ainsi, est donné en exemple un chef de brigade ayant débuté comme réceptionniste. Que demande-t-on pour une embauche : le niveau d'anglais et le « *savoir être* », c'est-à-dire la capacité à s'adresser avec politesse à la clientèle et se conformer aux règles de l'entreprise. Les opportunités de recrutements sont nombreuses, sachant qu'il se construit en moyenne deux nouveaux hôtels par an.

→ Renseignements sur www.gipemploiroissy.fr, le groupement d'intérêt public spécialisé dans le domaine de l'emploi et de la formation sur le Grand Roissy.

[http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/roissy-les-hotels-cherchent-a-recruter-21-04-2019-8057727.php#xtor=EREC-295-\[NL95\]---\\${ id connect hash}@1](http://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/roissy-les-hotels-cherchent-a-recruter-21-04-2019-8057727.php#xtor=EREC-295-[NL95]---${ id connect hash}@1)

(Source : www.leparisien.fr du 21/04/2019, Thibault Chaffotte)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mardis
Directeur de publication : Didier Malric
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr